

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université d'Angers

Bilan du champ de formations Arts, Lettres,
Langues

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2020

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Stéphane Alvarez, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Arts, Lettres, Langues et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Didactique des langues
- Master Direction de projets ou établissements culturels
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Traduction et interprétation

Présentation

Le champ de formation *Arts, Lettres, Langues* (ALL) de l'Université d'Angers regroupe des formations qui relèvent des domaines des lettres et langues, sciences humaines et tourisme et culture. L'évaluation concerne les six masters du champ *Arts, Lettres, Langues*. Parmi eux, deux masters sont co-accrédités avec Le Mans Université : le master *Arts, lettres et civilisations* et le master *Didactique des langues* ; et quatre masters sont sous convention avec les Facultés libres de l'ouest – Université Catholique de l'Ouest (FLO-UCO) : le master *Didactique des langues*, le master *Langues étrangères appliquées*, le master *Traduction et interprétation* et le master *Direction de projets ou établissements culturels*.

Ces formations sont rattachées à deux composantes de l'Université d'Angers : la faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines et l'unité de formation et de recherche (UFR) ESTHUA Tourisme et Culture. Le champ ALL ne dispose pas de structure de pilotage spécifique et s'organise à partir de ces deux composantes.

Les formations du champ *Arts, Lettres, Langues* sont adossées à cinq équipes de recherche, dont une unité mixte de recherche (UMR) et quatre équipes d'accueil (EA) : l'UMR Espaces et Sociétés (UMR ESO), le Groupe de Recherche ANgevin en Economie et Management (EA GRANEM), le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues (EA CIRPaLL), le Laboratoire d'Etude et de Recherche en Informatique d'Angers (EA LERIA) et le laboratoire Langues, Littératures et Linguistiques des Universités d'Angers et du Mans (EA 3L.AM). En revanche, le dossier champ ne fait état d'aucun adossement à des écoles doctorales (ED).

Les formations s'inscrivent dans un réseau important d'établissements partenaires de la Région Pays de la Loire (lycées, instituts de formation, Région, départements et collectivités locales, entreprises).

Avis global

L'Université d'Angers semble avoir pris toute la mesure de la structuration de l'offre de formation en champs. Les choix stratégiques de définition du périmètre du champ de formation *Arts, Lettres, Langues* émanent de concertation entre les directions de composantes et les différentes instances de gouvernance de l'Université d'Angers. Cependant, il est regrettable que le champ ne soit pas doté d'une instance de coordination particulière et que les échanges entre les directions des deux composantes qui participent à ce champ ne soient pas formalisés dans un dispositif de pilotage opérationnel.

La préoccupation d'un positionnement au niveau local, régional, national et international est réelle. L'établissement se soucie d'identifier dans quelle mesure les formations proposées sont originales, complémentaires ou en concurrence avec d'autres formations, à l'exception du master *Langues Etrangères Appliquées* qui ne se positionne pas par rapport aux parcours *Négociateur trilingue en commerce international* (NTIC) proposés également à Poitiers et à Bordeaux. Des partenariats avec d'autres établissements universitaires de la région sont clairement identifiables. Les co-accréditations avec Le Mans Université sont solidement structurées et pertinentes. Il n'en va pas de même pour les conventions signées avec l'UCO. Les données relatives aux formations sous convention sont parcellaires et peu précises. Il apparaît nécessaire de renforcer l'articulation et la coordination avec l'UCO.

Au niveau international, on soulignera en particulier les liens développés par l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture avec une université chinoise et une université de Taïwan. Des dispositifs existent au sein des formations, comme Erasmus+ ou le réseau METS (Mobilité Européenne en Traduction Spécialisée), mais les données sont souvent insuffisantes pour évaluer de tels dispositifs. Plus généralement, les formations de ce champ gagneraient à développer davantage de liens avec l'international afin d'améliorer les mobilités entrantes et sortantes, étudiantes comme enseignantes. Le fort dynamisme de l'UFR ESTHUA sur les liens avec l'international pourrait être davantage mis à profit par l'ensemble des formations du champ.

Les mutualisations sont quasi inexistantes entre les formations du champ ALL. Il est évident que les mutualisations imposent des contraintes importantes pour la construction d'emplois du temps et de pilotage. Ces difficultés sont compréhensibles, mais il serait pertinent de réfléchir à davantage de mutualisations, notamment dans les masters co-accrédités et les masters sous convention avec l'UCO. Sur ce point, les données sont insuffisantes et laissent paraître une absence de mutualisations alors que les co-accréditations et les conventionnements les rendent possibles et souhaitables.

Les formations apparaissent bien adossées à des laboratoires de recherche. En revanche, on trouve peu d'informations sur la poursuite en doctorat et seules certaines fiches font référence à un adossement à une ou plusieurs écoles doctorales.

Les liens avec le monde professionnel sont nombreux et diversifiés. La professionnalisation et la mise en situation professionnelle constituent un élément important pour ce champ (intervenants professionnels, stages). Le champ *Arts, Lettres, Langues* profite de liens très forts historiquement développés par l'UFR ESTHUA avec les milieux socio-économiques et culturels de la ville et de la région Pays de la Loire. Ainsi, treize conventions avec les milieux professionnels sont en vigueur et de nombreuses autres collaborations permettent de faire vivre des projets comme les Projets d'Etudes Appliquées. Ces éléments permettent d'apprécier de façon positive la professionnalisation au sein de ce champ.

L'ensemble des formations, selon des modalités et des degrés variables, s'est engagé dans un recours accru au numérique.

Analyse détaillée

Finalité

Les masters proposent de solides connaissances et font acquérir des compétences disciplinaires, générales, transversales et méthodologiques en adéquation avec les débouchés professionnels proposés. La poursuite d'études en doctorat est possible même si ce n'est pas la voie privilégiée par les diplômés.

Les objectifs en termes de connaissances et de compétences sont présentés de façon trop lacunaire excepté pour le master *Traduction et interprétation*. Ces manques sont regrettables car ils ne permettent pas de déterminer si les contenus d'enseignement, pourtant précisés et qui apparaissent globalement cohérents, sont coordonnés aux objectifs d'apprentissage. Il apparaît nécessaire que les formations de ce champ précisent davantage les objectifs visés.

Positionnement

La capacité des formations à se positionner dans leur environnement académique est inégale mais reste dans l'ensemble juste et suffisante. Les masters ont bien identifié les formations semblables ou proches au niveau local, régional et national, tout en identifiant bien en quoi elles s'en distinguent. Cependant, on peut ici souligner le manque de données sur le positionnement des différents parcours du master *Langues Etrangères Appliquées* par rapport aux formations concurrentes dans la région.

Une stratégie forte de partenariats avec d'autres établissements manifeste le souhait de l'Université d'Angers de proposer des formations avec d'autres acteurs du territoire. Cependant, si la co-accréditation avec Le Mans Université du master *Arts, lettres et civilisations* est pertinente et solide, les partenariats avec les facultés libres de l'ouest-UCO pour les masters *Traduction et interprétation*, *Langues étrangères appliquées*, *Direction de projets et d'établissements culturels* et *Didactique des langues* doivent être renforcés et davantage structurés. Le master *Métiers du livre et de l'édition* trouverait pour sa part de nombreux avantages à nouer des liens pérennes dans la région et à l'international, afin de répondre aux ambitions de professionnalisation de cette mention.

Pour ce qui est du positionnement scientifique, les relations avec l'environnement de recherche sont solides et pertinentes mais les masters du champ *Arts, Lettres, Langues* en profitent à des degrés très divers. Les liens sont forts entre les masters *Direction de projets et d'établissements culturels* et *Arts, lettres et civilisations* et les laboratoires de recherche de l'université d'Angers. Ce n'est pas le cas pour le master *Langues Etrangères Appliquées* qui ne mentionne aucune implication des étudiants dans la dimension recherche, pour le master *Traduction et interprétation* dans lequel la recherche apparaît comme secondaire par rapport aux enjeux de professionnalisation et pour le master *Métiers du livre et de l'édition*, qui présente des débouchés exclusivement professionnels. De façon générale, on regrettera l'absence de données concernant les écoles doctorales ou une trop faible poursuite d'études en doctorat.

Le positionnement socio-économique des formations est très inégal selon les formations. Il est excellent pour les masters *Traduction et interprétation*, *Métiers du livre et de l'édition* et *Direction de projets et d'établissements culturels*, avec un nombre significatif d'heures assurées par des professionnels. En revanche, les informations à ce sujet ne sont pas fournies pour deux des trois parcours du master *Arts, lettres et civilisations* ainsi que pour deux parcours du master *Langues Etrangères Appliquées*. Dans l'ensemble, les formations gagneraient à développer davantage de partenariats et à les formaliser au travers de conventions, en prenant appui sur ce que développe l'UFR ESTHUA.

Au niveau international, les accords de coopération sont peu nombreux et mériteraient d'être développés. Les dossiers sont, dans l'ensemble, lacunaires quant aux données chiffrées de mobilité étudiante et enseignante, ainsi que pour les programmes de mobilité européenne, ce qui ne permet pas d'évaluer la réalité de ces dispositifs.

Organisation pédagogique

L'orientation pédagogique est claire, pertinente et conçue traditionnellement en quatre semestres pour toutes les formations sauf pour le master *Métiers du livre et de l'édition* qui n'est accessible qu'en deuxième année de master (M2). Comme cette mention est ouverte à un public relevant de la formation initiale ou de la formation continue, il importe qu'il soit structuré en deux ans, conformément à la réglementation en vigueur. Les enseignements dispensés correspondent aux intitulés des mentions et des parcours, et leur organisation répond

aux exigences d'une spécialisation progressive. Les formations sont organisées autour d'un tronc commun constitué d'UE (unités d'enseignement) fondamentales pour les différents parcours, mais aussi d'options spécifiques permettant de renforcer certaines compétences ou de commencer à choisir une spécialisation. On peut cependant regretter que certains parcours soient trop généralistes : master *Langues étrangères appliquées* : parcours *Langues, communication interculturelle et stratégie d'entreprise* ; et parcours *Langues, relations internationales et stratégies politiques*, portés par l'Université Catholique de l'Ouest. À ce titre, il est également regrettable que les parcours du master *Langues Etrangères Appliquées*, portés par l'UCO, coexistent sans aucune mutualisation ni synergie.

Pour la grande majorité des masters, le lien entre enseignement et recherche est nourri par diverses actions pédagogiques et scientifiques : initiation à la recherche, rédaction d'un mémoire, du rapport de stage, les UE de méthodologie et de recherche, participation des étudiants à des journées d'études, sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans le cadre des travaux de recherche, à la question du plagiat, au droit d'auteur et au partage de données sur internet.

La professionnalisation est très présente dans la plupart des formations au regard de l'importance accordée aux projets professionnels. Cette place donnée à la professionnalisation est à saluer, notamment pour les masters *Direction de projets et d'établissements culturels*, *Métiers du livre et de l'édition*, *Traduction et interprétation* et *Langues Etrangères Appliquées* qui respectent les attendus en termes de stages obligatoires.

Pilotage

Les équipes enseignantes sont constituées de titulaires et de vacataires/professionnels dans des proportions variées en fonction des caractéristiques des formations. Toutefois les équipes pédagogiques de certaines formations font apparaître des déséquilibres : un intervenant du master *Métier du livre et de l'édition* assure à lui seul 81 heures de TD, ce qui est fragilisant pour la formation ; la place des intervenants extérieurs est plus importante que celle des enseignants-chercheurs au sein du master *Traduction et interprétation* (notamment en M2) ; enfin le master *Langues Etrangères Appliquées* ne présente pas les équipes enseignantes par parcours mais par mention, ce qui ne permet pas de juger des équilibres d'autant plus que les parcours sont portés par des établissements distincts (il n'est pas sûr que l'équipe enseignante transmise intègre notamment ceux de l'UCO).

Le pilotage est assuré par les différents acteurs de la communauté universitaire : responsables pédagogiques des formations et des parcours, responsables administratifs, direction d'UFR et conseil d'UFR. Certains parcours au sein de la mention *Arts, lettres et civilisations* et *Traduction et interprétation* n'ont pas de pilotage commun, ce qui est un obstacle à l'homogénéité de la mention. Il en va de même du master *Langues étrangères appliquées*. D'une manière générale on ne peut qu'observer et regretter un manque de synergie flagrant entre les équipes de l'Université d'Angers et celles de l'Université catholique de l'Ouest, ce qui interroge quant à l'intérêt des conventions signées entre les deux établissements.

Les dossiers font état de conseils de perfectionnement de plusieurs types : inter-sites pour le master *Didactique des langues*, par parcours réunis au moins une ou deux fois par an pour la plupart des formations à l'exception du master *Direction des projets ou établissements culturels* qui le réunit à mi contrat. Dans ce dernier cas, cela constitue une périodicité insuffisante pour inscrire le master dans une démarche d'amélioration continue. La composition et les attributions des conseils de perfectionnement sont généralement précisées, sauf pour les masters *Arts, lettres et civilisations* et *Métiers du livre et de l'édition*. Les comptes rendus ne sont pas systématiquement inclus dans le dossier d'auto-évaluation (masters *Didactique des langues*, *Langues étrangères appliquées*, *Métiers du livre et de l'édition*). Une systématisation des conseils de perfectionnement et une harmonisation de leur fréquence de réunion et de leur composition sont attendues, afin d'engager l'ensemble des formations dans une démarche d'amélioration continue réelle et effective.

Pour la plupart des formations, les modalités de contrôle des connaissances sont classiques mais variées, connues des étudiants, et figurent dans le règlement des études. Les différents jurys et leur composition sont connus des étudiants. Il importe en revanche de mettre en place l'évaluation des compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Les conditions de recrutement des étudiants sont globalement claires et énoncées ou publiées lors du processus de candidature. L'origine des étudiants est généralement connue et se situe à l'échelle régionale, nationale voire internationale.

Deux enquêtes sont organisées auprès des anciens diplômés pour connaître leur parcours professionnel, l'une six mois après l'obtention de leur diplôme, l'autre trente mois après, pour trois masters (*Arts, lettres et civilisations*, *Langues étrangères appliquées*, *Traduction et interprétation*). Les autres formations (master *Direction de projets ou établissements culturels* et *Métiers du livre et de l'édition*) ne fournissent pas assez de détails quant à leur connaissance de l'avenir de leurs étudiants. Le devenir des étudiants non diplômés des masters n'est pas assez connu et non analysé. Par ailleurs, le nombre de diplômés répondants aux enquêtes apparaît faible dans

certaines formations (par exemple sur les enquêtes à 6 mois : *Langues étrangères appliquées* avec 9 répondants pour 18 diplômés ou encore *Arts, lettres et civilisations* avec 3 et 4 répondants respectivement en 2017/18 et 2018/19 sur un total de 6 et 7 diplômés), ce qui ne permet pas d'évaluer correctement l'insertion des diplômés (les faibles effectifs interrogés à partir d'une population de base restreinte rendent peu pertinents certains taux). Aucune mesure de sensibilisation ou de communication envers les étudiants en cours de formation ne semble découler de ce constat afin d'améliorer le taux de réponse.

Les dispositifs d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants sont réguliers dans la plupart des masters : sondages semestriels, réunions avec les délégués, participation des délégués au conseil de perfectionnement. Seule l'évaluation du master *Métiers du livre et de l'édition* reste assez informelle. De même, le dossier d'auto-évaluation du master *Langues Etrangères Appliquées* ne fait état d'aucune procédure d'enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants pour les parcours gérés par l'Université d'Angers ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Ces enquêtes sont conduites régulièrement pour les parcours de l'UCO. Pour les deux masters ici évoqués, il est nécessaire de mettre en place l'évaluation des formations et des enseignements au plus vite, conformément à la réglementation en vigueur.

Si l'exercice d'auto-évaluation a bien été réalisé et son intérêt compris par les équipes pédagogiques, des progrès restent à faire pour certains masters (*Arts, lettres et civilisations*, *Langues étrangères appliquées* parcours NTCl et *Métiers du livre et de l'édition*) qui ne fournissent pas suffisamment de précisions et dont l'analyse autoréflexive apparaît insuffisante.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants inscrits dans les masters témoigne de la vitalité et de l'attractivité des formations proposées. Seul le master *Arts, lettres et civilisations* rencontre des difficultés de recrutement : la tendance à la baisse du nombre d'étudiants inscrits s'est inversée mais le dossier ne fournit pas suffisamment de précisions sur les inscrits, leur répartition par parcours ou au moins par année de master au niveau de la mention. Quant à l'attractivité du master *Métiers du livre et de l'édition*, elle ne peut être appréciée, le dossier d'autoévaluation ne fournissant aucune donnée à ce sujet.

Les taux de réussite sont, pour l'ensemble des masters, d'un bon niveau, avec toutefois une alerte sur le niveau de réussite du M2 *Arts, lettres et civilisations* (inférieur à 40 % en 2019) et du master *Didactique des langues* (30 %).

En ce qui concerne le suivi des étudiants, le dossier du master *Arts, lettres et civilisation* ne fournit pas de données ni d'analyse sur le devenir des diplômés. Les diplômés des autres masters se placent sur le marché du travail, avec des taux d'insertion satisfaisants selon les études menées à 6 et à 18 mois, et généralement dans les métiers auxquels ils ont été formés à l'exception du parcours *Traduction littéraire et générale* du master *Traduction et interprétation* pour lequel il est constaté un décalage entre les objectifs de la formation et les emplois finalement occupés.

Conclusion

Principaux points forts

- Une place importante accordée à la professionnalisation se traduisant par une insertion professionnelle de qualité.
- De très bons taux de réussite.
- Des co-accréditations avec Le Mans Université solidement structurées et pertinentes.
- Une spécialisation progressive qui répond aux attendus.
- Un adossement aux laboratoires de recherche de l'établissement pertinent.

Principaux points faibles

- Une absence de structure de pilotage spécifique au niveau du champ.
- Une articulation et une coordination insuffisantes avec l'UCO.
- Une absence d'harmonisation dans la composition et la fréquence de réunions des comités de perfectionnement.

- Une mutualisation insuffisante entre les masters du champ.
- Une place de l'international insuffisante.

Recommandations

Une structure de pilotage opérationnelle au niveau du champ *Arts, Lettres, Langues* permettrait d'améliorer sa structuration, de remédier aux points faibles identifiés, tout en capitalisant sur les forces des formations qui structurent ce champ.

Si les co-accréditations avec Le Mans Université sont valorisantes pour les masters concernés, il n'en est pas de même pour les masters sous convention avec l'UCO. Il apparaît donc urgent de renforcer l'articulation et le dialogue entre les deux établissements ou d'acter que le conventionnement ne se fonde pas sur une réalité tangible et d'y mettre fin. L'impression laissée par les dossiers d'autoévaluation est une trop grande indépendance entre les deux établissements dans le pilotage des masters sous convention, là où un travail concerté est attendu.

Au niveau du pilotage il importe de systématiser et d'harmoniser les conseils de perfectionnement au niveau des mentions afin de renforcer la démarche d'amélioration continue engagée par les formations et les équipes pédagogiques.

Enfin, le positionnement des formations au niveau local, régional et national est globalement satisfaisant, ce qui n'est pas totalement le cas au niveau international. Un développement des liens avec des établissements étrangers offrirait davantage d'opportunités de mobilités entrantes et sortantes, ce qui serait très cohérent avec les objectifs de la plupart des masters du champ.

Points d'attention

Un seul master du champ *Arts, Lettres, Langues* est problématique. Il s'agit du master *Métiers du livre et de l'édition* qui n'est accessible qu'en M2 et n'offre qu'un seul parcours. Ce n'est pas conforme au cadre national des formations, il doit être structuré en deux ans.

Les autres masters sont évalués positivement mais doivent apporter des améliorations sur certains aspects et une réponse est attendue sur ces points dans le projet d'offre de formation :

- Ainsi, le master *Arts, lettres et civilisations* fournit des données relatives aux effectifs qui sont trop lacunaires. Les données disponibles font état d'une attractivité qui peut être améliorée. Les taux de réussite en M2 sont également trop faibles.
- Le master *Direction de projets ou établissements culturels* ainsi que le master *Traduction et interprétation* ne réunissent pas annuellement de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Le master *Langues étrangères appliquées* est également en défaut de pilotage vis-à-vis de la réglementation. Le manque de collégialité et d'instance de coordination dans le pilotage est un point à améliorer.

En outre, des points d'attention sont à signaler pour l'ensemble du champ.

De façon générale, les dossiers sont imprécis et lacunaires sur les éléments de pilotage les plus essentiels : suivi des flux étudiants, des diplômés, de l'insertion, les taux de poursuites en doctorat ainsi que les mobilités à l'international. Il aurait été opportun de fournir aux experts des dossiers complets, leur permettant de réaliser une évaluation circonstanciée, basée sur l'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension de la structuration et du fonctionnement des formations et du champ.

Enfin, les dossiers d'autoévaluation ne permettent pas d'évaluer positivement les masters sous convention avec l'UCO. Les dossiers sont peu précis, les données parcellaires, l'analyse de ces conventions et de leurs bénéfices n'est pas faite. L'intérêt réel de ces conventionnements doit être débattu. Un réel travail de concertation entre l'Université d'Angers et l'UCO est attendu. Si le choix est fait de poursuivre le conventionnement entre les deux établissements, il sera nécessaire de travailler à des rapprochements et des dialogues réels et effectifs entre les équipes afin de proposer aux étudiants des formations co-construites et cohérentes entre les parcours portés par l'Université d'Angers et ceux portés par l'UCO.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ARTS LETTRES ET CIVILISATIONS

Établissements

Université d'Angers, Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master *Arts, Lettres et Civilisations* (ALC), proposé depuis 2017, est une formation proposée conjointement par l'Université d'Angers et le Mans Université. Elle forme les étudiants dans les domaines de la langue et de la littérature et des civilisations des aires géographiques européennes (anglophones, francophones, hispaniques, germaniques), de la littérature de jeunesse et des littératures comparées. Elle propose trois parcours : *Littératures, langues, patrimoines et civilisations* (LLPC, à l'université d'Angers), *Etudes culturelles internationales* (ECI, Le Mans Université) et *Littérature pour la jeunesse* (LIJE, Le Mans Université) proposé uniquement en formation à distance. Chaque parcours se décline en plusieurs options (lettres, anglais, allemand, espagnol pour les parcours *Etudes culturelles internationales* et *Littératures, langues, patrimoines et civilisations* ; édition en première année de master (M1) du parcours *Littératures, langues, patrimoines et civilisations* ; enseignement, édition et librairie et bibliothèques pour le parcours *Littérature pour la jeunesse*).

Analyse

Finalité de la formation

Le master associe des enseignements destinés à former à et par la recherche à des enseignements professionnalisants dans les domaines de la recherche, de la culture, de la communication et de la médiation. La nature transdisciplinaire de la formation transparait dans son organisation tout en respectant une forme d'équilibre entre les formations et les aires géographiques et linguistiques impliquées. L'organisation de la formation correspond clairement aux contenus proposés et est lisible par les étudiants, malgré les multiples options de spécialisation proposées aux étudiants. Le contenu des enseignements est conforme à la structure de la formation, mais les compétences à acquérir ne sont pas toujours détaillées. Un supplément au diplôme est proposé.

La formation se donne un double objectif : la formation à la recherche et l'accompagnement des étudiants vers des études doctorales (en particulier pour les parcours *Littératures, langues, patrimoines et civilisations* et *Etudes culturelles internationales*) mais aussi l'insertion professionnelle à travers des enseignements associés aux autres parcours (*Métiers de l'ingénierie de la recherche, de la communication, de la culture, Métiers du livre et de la petite enfance*).

La structure de ces enseignements est très lisible et en accord avec les objectifs professionnalisants de la formation et de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). On peut cependant observer que l'accompagnement vers les métiers de la recherche ne s'articule pas forcément à la préparation des concours de l'enseignement (et notamment à l'agrégation) dont on connaît l'importance pour des études de troisième cycle. Cela est peut-être dû à la nature multidisciplinaire de la formation qui associe des enseignements de sept sections disciplinaires différentes et rend ce type d'organisation pédagogique plus difficile.

Positionnement dans l'environnement

Le master est conçu comme la continuité logique des licences *Lettres et Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* des deux établissements porteurs et propose plusieurs passerelles avec d'autres formations du champ de formation. Son insertion dans l'offre pédagogique des établissements de tutelle est claire et se justifie pleinement dans le paysage local. L'offre de formation s'articule également de manière équilibrée dans l'offre pédagogique régionale et nationale, et offre un accès à des champs de formation désormais classiques des sciences humaines et sociales dans un bassin de recrutement bien identifié.

La formation a su établir des partenariats académiques régionaux forts, qui traduisent son ancrage institutionnel et son articulation à l'ensemble de l'offre pédagogique régionale (avec l'Université de Nantes et de Rennes dont dépend l'Ecole Doctorale de rattachement), avec la chaire UNESCO portée par l'université de Nantes (liées aux questions de l'enfance) et à l'UNICEF (en lien direct avec le parcours *Littérature pour la jeunesse*).

Le master s'articule de manière classique avec l'activité de recherche des établissements porteurs, du fait de la forte implication des enseignants chercheurs dans les axes de recherche des équipes locales. Les étudiants sont

initiés aux pratiques de recherche disciplinaire et à l'éthique de la recherche par le biais des enseignements de tronc commun. Ils participent de manière classique aux activités de recherche ou de valorisation de la recherche locales. L'intervention d'acteurs socio-économiques n'est pas précisée pour la plupart des parcours à l'exception du parcours *Littérature pour la jeunesse* qui associe des spécialistes de la petite enfance et du monde des librairies et bibliothèques. De manière générale, la formation semble posséder un bon ancrage local.

Le dossier fait état de plusieurs collaborations internationales dans le cadre de la formation, notamment à travers des projets Erasmus+ et des projets de recherche auxquels sont associées les équipes locales. Cependant, cela ne semble concerner que la mobilité enseignante, l'intervention ponctuelle d'invités dans le cadre de la formation mais par forcément les étudiants, dont la mobilité reste malheureusement très réduite.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation traduit les efforts de mutualisation et de transdisciplinarité en associant des enseignants de départements différents. L'ensemble réussit à équilibrer la place des enseignements transversaux (de méthodologie et de culture littéraire et civilisationnelle générale) et des cours de spécialité. La description des unités d'enseignement ne permet pourtant pas de mesurer l'équilibre des enseignements à l'intérieur des disciplines et des parcours, car seuls les intitulés généraux y sont indiqués. Cette organisation rend possible la validation d'un master "à la carte", permettant l'accès à des deuxième année de master (M2) professionnels (Edition multimédia, Métiers de l'édition) ou l'obtention de masters selon des parcours-type spécialisés, voire bivalents (par la pratique de deux langues étrangères). Cependant, ce souci de la personnalisation aboutit à une complexification de l'organisation générale et des attendus (la préparation du mémoire de M1 n'est pas nécessaire pour tous les parcours, et selon la poursuite d'études envisagée par les étudiants, parfois même à l'intérieur d'un même parcours) ce qui peut rendre l'organisation pédagogique difficilement lisible. Par ailleurs, la dispense des enseignements sur deux sites (avec des parcours bien identifiés pour chacun d'entre eux) rend la mobilité étudiante limitée et dans la pratique les choix bien moins nombreux. Le master est adapté à plusieurs profils d'étudiants et prévoit la validation des acquis de l'expérience et des études supérieures. Le parcours *Littérature pour la jeunesse* est entièrement et exclusivement ouvert en enseignement à distance.

Le dossier ne fait pas état d'une pédagogie par compétences et n'articule pas les contenus au référentiel national des compétences, mais la présentation des enseignements montre bien la place que ce type d'évaluations occupe dans la conception et la validation des enseignements dispensés. Par sa nature multidisciplinaire, la formation est sensible à la question des compétences transversales, qui apparaissent dans la logique même de l'organisation pédagogique du diplôme, mais la formation ne délivre pas de portefeuille de compétences qui permette de clairement les identifier.

La formation à et par la recherche est au cœur de l'ensemble de la formation, tout particulièrement dans les parcours *Etudes culturelles internationales* et *Littératures, langues, patrimoines et civilisations* (préparation d'un mémoire de recherche, participation aux activités de recherche locales). La formation accorde une place importante aux stages, notamment en M2 où ils sont obligatoires pour certains parcours, mais en pratique le taux d'étudiants ayant effectivement réalisé un stage reste assez bas.

La dimension internationale de la formation est assurée par sa nature pluridisciplinaire et la présence d'enseignements de plusieurs langues européennes. En revanche, la mobilité internationale est décevante, notamment pour ce qui est des parcours concernant les aires linguistiques et culturelles visées par la formation (entre zéro et deux étudiants sortants par an).

La place du numérique dans la formation est contrastée : le parcours *Littérature pour la jeunesse* est entièrement assurée en distanciel (ce qui suppose l'utilisation d'outils et d'une pédagogie adaptée), et les autres parcours bénéficient d'un environnement numérique traditionnel. Toutefois, les contenus pédagogiques ne font pas état d'enseignement numérique spécifique, à part l'initiation aux outils bibliographiques de type Zotero, ce qui est dommageable dans le contexte de l'émergence des humanités numériques comme champs de recherche et comme outil d'insertion professionnelle (pour les métiers de l'ingénierie de la recherche, par exemple, ou pour les métiers de l'édition).

Les étudiants sont sensibilisés à la question de l'intégrité de la recherche et doivent signer une charte de bonnes pratiques.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement identifiée. Elle se compose d'enseignants chercheurs appartenant à neuf sections disciplinaires différentes, ainsi que de quelques intervenants extérieurs représentant les professions visées par la formation (journaliste, éditeur, libraire, conservateur du patrimoine, etc.). La part de ces enseignements reste, en revanche, insuffisante (entre 1,7 et 2,2 % des enseignements en M1, un maximum de 0,4 % pour le M2).

Du fait de son organisation et de sa dispersion sur deux sites, le pilotage de la formation est pyramidal. La direction du master est partagée par deux enseignants des deux sites (Angers et Le Mans), et chaque parcours est à son tour placé sous la responsabilité de deux personnes. Finalement, chaque parcours peut décider de

son pilotage propre ce qui se traduit par une différence d'appréciation sur la place des compétences dans la formation. Ce pilotage à la carte selon les sites nuit à l'homogénéité de la mention.

Le dossier fait état d'un conseil de perfectionnement se réunissant une fois par an, mais ni sa composition ni ses attributions ne sont précisés. En particulier, la participation des étudiants dans le dispositif de pilotage de la formation n'est pas explicitée.

L'évaluation des connaissances et des compétences est expliquée aux étudiants à travers des outils d'information, mais ces informations ne figurent pas dans le dossier. Les évaluations semblent conformes aux pratiques disciplinaires. Le système de compensation appliqué n'est pas explicité. L'évaluation des compétences ne semble pas faire l'unanimité dans l'équipe pédagogique.

Dispositif d'assurance qualité

L'équipe pédagogique a une bonne connaissance des étudiants recrutés. Les procédures de recrutement sont annoncées au niveau de l'établissement et les candidats sont informés personnellement des résultats. Le suivi des étudiants, tel qu'il apparaît dans le dossier d'auto-évaluation, pourrait être amélioré. Les résultats sont connus et communiqués mais l'auto-évaluation ne les analyse pas.

Les procédures d'évaluation sont disparates du fait du pilotage de la formation par deux équipes différentes sur deux sites différents. Le dossier fait état du rôle du conseil de perfectionnement et de la collaboration des équipes pédagogiques, mais ni la composition ni le fonctionnement du conseil de perfectionnement ne sont détaillés. Seule Le Mans université s'est dotée d'un dispositif d'évaluation des enseignements régulier et externe à la formation.

Résultats constatés

Le recrutement des étudiants augmente légèrement après quelques années de diminution, la part des étudiants étrangers a sensiblement baissé (-50 % en 2018-2019). Les recrutements semblent donc essentiellement régionaux et la formation semble maintenir une attractivité constante, mais les seuils d'inscription ne sont pas atteints. Il serait appréciable d'avoir davantage de précisions sur les inscrits, leur répartition, par parcours ou au moins par année de master au niveau de la mention.

Le taux de réussite est conforme aux diplômes équivalents au niveau national, même si on peut craindre une baisse importante dans la réussite en M2 ces dernières années (on passe de 60 % en 2015-2015 à 38,9 % en 2018-2019). Le taux de réussite par parcours n'est pas communiqué (au moins à partir de 2017, date de la réorganisation de l'offre pédagogique). Le dossier n'analyse pas le devenir des cohortes d'étudiants avant 2017 et celles d'après cette date ne sont pas encore suffisamment connues.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation pluridisciplinaire, solide et bien articulée.
- Une offre pédagogique cohérence et progressive, avec des spécialisations multiples, s'adaptant aux nombreux projets pédagogiques des étudiants.
- Une double dimension de formation à la recherche et d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Des possibilités combinatoires rendant la structure du master peu lisible.
- Une répartition des parcours sur deux sites rendant la mobilité étudiante interne bien moins réelle que la structure ne laisse le paraître.
- Une dimension internationale de la formation quasi inexistante.
- Une baisse importante du taux de réussite en M2.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Art lettres et civilisations* pâtit de ce qui est aussi l'une de ses richesses : l'offre de formation presque à la carte rend sa structuration peu lisible et peut dérouter certains étudiants, d'autant plus que les différents parcours ne sont disponibles que sur l'un des deux sites seulement. Une harmonisation dans le pilotage de la

formation pourrait être également bénéfique notamment dans la prise en compte de l'évaluation des compétences au sein des différents parcours.

La politique internationale de la formation pourrait être plus valorisée en encourageant et valorisant davantage les séjours à l'étranger, notamment pour ce qui concerne les spécialisations dans les aires géographiques et linguistiques européennes. Une réflexion pourrait être menée pour endiguer la baisse du taux de réussite en M2.

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissements :

Université du Mans
Université d'Angers

Présentation de la formation

La Mention Didactique des Langues a pour objectif de former des professionnels de l'enseignement-apprentissage des langues, en particulier du français langue étrangère ou seconde. Elle s'organise en co-accréditation avec l'Université d'Angers, mais aussi en partenariat avec l'Université de Tours, et l'Université catholique de l'Ouest. Elle comprend dix parcours dispensés en présentiel et/ou en distanciel. Certains de ces parcours sont spécifiques à chaque établissement d'autres en impliquent plusieurs.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement exposés et affichés. Le *Master Didactique des langues* forme des enseignants, concepteurs pédagogiques, coordinateurs de projets dans le domaine de l'enseignement apprentissage des langues secondes. Les compétences attendues sont définies dans un référentiel élaboré par l'équipe. Ces éléments sont affichés sur différents documents et supports de communication et bien connus des étudiants en formation initiale et continue. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Pour le parcours *Les langues et leur enseignement apprentissage : métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche*, le supplément au diplôme précise par exemple que le titulaire du diplôme doit être capable d'articuler théorie et pratique en mobilisant les apports théoriques pour l'intervention éducative. Cette compétence fait de l'étudiant à la fois un enseignant praticien réflexif, mais ouvre également la voie à une poursuite d'étude dans le domaine de la recherche en sciences du langage. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont en adéquation avec les enseignements. Ils concernent la recherche (poursuite d'études en doctorat) et l'enseignement des langues en France, dans l'Éducation nationale (publics allophones), dans des associations ou écoles de langues ou à l'étranger dans des institutions ou associations culturelles et/ou d'enseignement du français.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours *français langue étrangère* proposé dans les *Licences de Lettres et Langues* permet l'entrée directe en *Master Didactique des langues*. Le dossier indique que cette formation est la plus importante en terme d'effectifs en raison de son recrutement international. Au sein de l'Université du Mans, la formation se définit comme pionnière en termes d'enseignement à distance et d'offre de formation continue. Le M1 didactique des langues - français langue étrangère, entièrement à distance, accueille par exemple 86 étudiants en 2019-2020. Les dix parcours de la mention s'appuient sur plusieurs partenariats avec les universités d'Angers, de Tours et l'université catholique de l'Ouest, ce qui témoigne d'un positionnement cohérent dans le paysage universitaire national. On note cependant que de 73 Unités d'Enseignements (UE) sont mutualisées entre les différents parcours de la Mention DDL sans toutefois que cette organisation ne soit très lisible. Sur les trois sites, le Master est adossé aux laboratoires de recherche des enseignants-chercheurs qui y interviennent (CREN (Centre de Recherche en Education de Nantes), CIRPaLL (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues) et LICIA (Langages, interactions culturelles, identités et apprentissages)). Les parcours portant sur le français langue seconde et les didactiques du plurilinguisme, les environnements numériques d'apprentissage et les innovations pédagogiques sont en lien direct avec les axes scientifiques des laboratoires. Dans une optique professionnalisante, les stages sont intégrés à la formation (un mois minimum en M1, trois mois minimum en M2) et valorisés par une dizaine d'Ects. Ces stages s'appuient sur les relations avec les partenaires de la formation en France et à l'étranger (réseaux des Instituts français, des Alliances françaises ou des anciens étudiants). À l'université du Mans, des conventions avec des universités étrangères partenaires (Université normale du Sichuan à Chengdu, Université de Zaporozjje en Ukraine) permettent à des étudiants étrangers de poursuivre leurs études notamment en formation à distance, conduisant à l'obtention des doubles diplômes. Des étudiants du Mans peuvent réaliser leurs stages dans le cadre de ces partenariats. Le dossier n'indique cependant pas combien de doubles diplômes sont délivrés dans ce cadre. La mobilité à l'étranger conduit à l'obtention d'ECTS fixés dans

les conventions internationales (34 partenariats ERAMUS à Anger). On relève que des expériences de mobilité virtuelle (sous forme de tandem d'étudiants) sont menées avec l'université de Wroclaw en Pologne. Ce dispositif innovant permet sans doute à davantage d'étudiants de profiter d'une expérience interculturelle. Aucune donnée chiffrée n'est cependant communiquée sur les mobilités étudiantes entrante et sortante.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres. Les UE proposées permettent une spécialisation progressive des étudiants. La formation est organisée autour d'un tronc commun constitué d'UE classiques et fondamentales pour la didactique des langues, mais aussi d'options permettant à l'étudiant de renforcer certaines compétences ou de commencer à choisir une spécialisation qu'il pourra poursuivre en M2. Entre le M1 et le M2, la progression des compétences en cohérence avec la fiche RNCP est donc claire. En M2 un choix d'options permet à l'étudiant un parcours flexible et ouvert qu'il peut organiser en fonction de ses objectifs professionnels. La multi-modalité est sans doute l'un des points forts de la formation qui peut accueillir des étudiants en présentiel ou à distance, en mode hybride, en formation initiale et/ou en formation continue. Elle répond ainsi aux publics à besoins spécifiques (mobilité réduite, distance géographique). La formation accorde une place importante à l'approche par compétences. Un référentiel, qui définit les compétences transversales, disciplinaires et professionnelles visées par la formation, a été construit par les équipes pédagogiques. Pour réaliser l'écrit réflexif associé aux stages (portfolio, synthèse de professionnalisation), les étudiants s'appuient sur ce référentiel. L'articulation enseignement-recherche constitue également l'un des ponts forts de la formation. Dès la première année de Master les étudiants sont initiés aux aspects théoriques de l'enseignement-apprentissage des langues secondes (sociolinguistique, psycholinguistique, plurilinguisme) qui constituent la base d'une initiation à la recherche en didactique des langues. L'UE initiation à la recherche, mais aussi la recherche documentaire ou la participation à des journées d'études permettent aux étudiants de découvrir les acteurs et les enjeux d'un travail scientifique en didactique des langues. Le lien entre enseignement et recherche est encore renforcé par la rédaction d'

un mémoire de recherche sur des problématiques pratiques s'appuyant sur les travaux scientifiques. La rédaction du mémoire, du rapport de stage, ainsi que l'UE de méthodologie et de recherche sont également l'occasion de sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique. À l'UCO, un « Certificat en éthique » composé de trois UE peut être délivré. Le dispositif *Compilatio* adossé à la plateforme Moodle permet de détecter le plagiat. Les stages occupent une place centrale dans la formation. Le dossier souligne que les partenariats avec la maison des langues de l'Université du Mans ou le centre de langues de l'Université d'Angers donnent aux étudiants l'opportunité d'observer des classes de langues ou d'y intervenir. Ces dispositifs permettent de familiariser les étudiants avec leur environnement professionnel de futurs enseignants de langues, formateurs ou coordinateurs pédagogiques. La formation propose de consolider le niveau en anglais des étudiants en visant le niveau B2 du CECRL. À l'UCO, les étudiants de Master 1 et 2 peuvent consolider leurs compétences en anglais, allemand ou espagnol visant le niveau B2 ou plus. Le Master en didactique des langues de l'université du Mans accorde une place spécifique au numérique à plusieurs titres. Un environnement numérique de travail est à la disposition des étudiants et des enseignants, la multi-modalité des parcours (distance, présentiel et/ou hybride) permet d'adapter la formation aux publics à besoins spécifiques. L'innovation éducative, les outils numériques et la FOAD sont par ailleurs des thèmes de recherche privilégiés du laboratoire CREN. Le numérique pour l'enseignement est ainsi à la fois un outil et un objet de recherche.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs titulaires et d'intervenants professionnels, d'enseignants en milieu scolaire, vacataires fonctionnaires ou non. Les spécialités des intervenants extérieurs professionnels correspondent aux contenus des UE proposés dans le cadre de la formation. Sur chaque site, chaque parcours est piloté par un ou deux responsables et la mention est sous la responsabilité d'une professeure des Universités du Mans. Un conseil de perfectionnement inter-sites veille à la cohérence du pilotage de cette mention complexe par le nombre de ses parcours et sa répartition sur trois sites. Ce conseil dispose de tous les outils pour évaluer la cohérence pédagogique et organisationnelle du dispositif et concevoir des améliorations. Il est composé des responsables de parcours, d'étudiants délégués M1 et M2, et de représentants des services universitaires partenaires et du monde professionnel, il s'appuie sur le travail pédagogique et administratif des équipes de chaque site. Les évaluations annuelles des formations, les effectifs d'étudiants et les taux de réussites sont communiqués aux étudiants et donnent lieu à des échanges. Sur chaque site, les équipes pédagogiques bénéficient d'un secrétariat. Les comptes rendus de ce conseil ne sont cependant pas portés au dossier. L'évaluation des connaissances et compétences est clairement affichée et connue des étudiants. Des jurys communs aux différents sites sont organisés deux fois par ans. Les règles de compensations sont précises et bien définies. Le dossier précise qu'un travail est amorcé, pour mettre en cohérence les modalités de validation des compétences décrites dans le Référentiel de la formation et les modalités d'évaluation des UE.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés grâce à un tableau de bord contenant la liste exhaustive des étudiants et construit dès la phase d'inscription administrative pour chaque parcours et chaque promotion. Le recrutement des étudiants se fait par le biais de la plateforme « e-candidat » et les prérequis d'accès à la formation sont clairement explicités. Les taux de réussite, d'échec et d'abandons sont connus et pris en compte dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la formation, qui a, par exemple, développé un outil d'inscription pédagogique en ligne (pour une meilleure visibilité de la multiplicité des parcours des étudiants) et mis en place des ateliers de tutorat. Ces réflexions sont menées en interne de chaque établissement mais aussi en conseil de perfectionnement d'établissement donnant lieu à un compte rendu détaillé et diffusé. Ces initiatives d'amélioration reposent sur la prise en compte des résultats du dispositif d'évaluation des enseignements à travers lequel les étudiants sont invités à donner leur appréciation (pertinence des contenus, qualité du suivi, retours/évaluations, délais de rendu, etc.) On relève que ces réflexions sont adossées aux travaux scientifiques menés à l'université du Mans sur la conception de formations et la médiation par le numérique. Le dossier précise que le devenir des diplômés reste difficile à analyser.

Résultats constatés

En 2019, il y avait 114 inscrits en M1 à l'Université du Mans, 69 à l'Université d'Angers. En M2 pour cette même année, il y avait 90 inscrits à l'Université du Mans et 79 inscrits à l'Université d'Angers. A l'université du Mans, sur l'ensemble de la mention, les effectifs sont en légère baisse (267 inscrits en 2017, 204 en 2019) aussi bien en formation en présentiel qu'en distanciel. Sur les différents sites, la mention a des taux d'échecs élevés (majoritairement supérieur à 50 % en M1 et de pratiquement 70 % pour le M2 didactique des langues - Métiers du français langue étrangère). Pour le M2 didactique des langues - diversité des situations, des approches et des langues, il est possible que le taux d'échec de près de 60% soit dû à l'abandon des étudiants à distance. Concernant l'insertion professionnelle des étudiants, on déplore des données lacunaires, qui laissent cependant apparaître des taux d'insertion professionnelles particulièrement hauts (entre 80 % et 100 % à trente mois). Concernant les spécialités didactique, politique linguistique, TICE et écoles plurilinguisme, le taux d'insertion professionnelle des répondants est de 100 % à dix-huit mois. Les diplômés trouvent des emplois en adéquation avec les objectifs de la formation (professeur de langues, formateurs, coordinateur de projet). Ces éléments sont portés à la connaissance des étudiants et sont en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Aucune indication chiffrée n'est en revanche communiquée sur la poursuite d'étude en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'articulation enseignement-recherche est avérée et contribue à la qualité de la formation d'enseignants de langues et à la construction de pratiques pédagogiques pertinentes.
- La richesse et la diversité des parcours permettent une individuation et une flexibilité de la formation.
- La formation propose des parcours en distanciel, en présentiel et en formation hybride. Le numérique constitue à la fois un support aux enseignements en présentiel et un objet d'étude.
- Les doubles diplômes à l'international via le distanciel.
- La professionnalisation est pratiquée par le biais de stages dans le cadre de partenariats nationaux et internationaux.

Principaux points faibles :

- Complexité de l'organisation de la mention en raison d'un grand nombre de parcours et d'UE.
- Les taux d'échecs sont importants en M1 et en M2.
- Les chiffres sur la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle sont lacunaires.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master de Didactique des langues de l'Université du Mans est une formation de qualité bien située dans son environnement et en adéquation avec le marché du travail du secteur de l'enseignement-apprentissage des

langues. L'articulation avec la recherche et les partenariats nationaux et internationaux sont deux des points forts de la formation. L'équipe a engagé un travail conséquent dans l'optique d'une approche par compétences et dans une démarche d'amélioration continue. La principale recommandation porte sur l'amélioration de la lisibilité d'une mention en elle-même complexe, sur trois sites avec de nombreuses UE mutualisées. Une analyse du taux d'échec ainsi que des données chiffrées sur la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle seront susceptibles de contribuer à l'amélioration de la qualité de cette formation.

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* comprend trois parcours. Deux sont portés par l'UFR ESTHUA sur Angers (*Développement culturel des territoires ; Management de produits et services culturels*) et un parcours est porté par les facultés libres de l'Ouest, en convention avec l'Université d'Angers (*Spectacle vivant, gestion de projets culturels*). Les enseignements sont dispensés à Angers. Le master vise à former les cadres et gestionnaires de la culture et prépare aux métiers de conception, d'encadrement et de gestion de projets culturels territoriaux, de diffusion, de commercialisation et de communication de produits et services culturels.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de cette formation ne sont pas clairement mentionnés dans le dossier d'auto-évaluation et ne permettent donc pas une appréciation de la pertinence de ces derniers avec les enseignements. A priori, ces objectifs sont communiqués auprès des étudiants via le site internet, le livret d'étude et lors des Journées portes ouvertes de l'UFR.

Formant essentiellement les cadres et gestionnaires de la culture, le master vise les métiers de conception, d'encadrement et de gestion de projets culturels territoriaux, de diffusion, de commercialisation et de communication de produits et services culturels. Les connaissances sont présentées dans le dossier d'évaluation sans pour autant qu'elles ne soient reliées à des compétences non clairement définies.

Positionnement dans l'environnement

Le master se positionne clairement au sein de l'offre globale de formation de l'UFR ESTHUA et plus largement de l'Université d'Angers mais aussi aux niveaux national et international. Le positionnement par rapport aux formations de l'UCO n'est pas fait. Le dossier annonce 133 universités et écoles partenaires dans 43 pays, mais ce chiffre correspond plus aux partenaires de l'UFR et non ceux spécifiques et actifs au niveau de la mention pour lesquels aucune information n'est produite. Malgré tout, le nombre important d'étudiants dans ce master témoigne de son attractivité et de son bon positionnement.

L'adossement à la recherche du master se fait via une équipe pédagogique pluridisciplinaire et conséquente rattachée à quatre laboratoires de recherche : UMR (unité mixte de recherche) CNRS 6590 ESO (Espaces et Sociétés), EA (équipe d'accueil) GRANEM (Groupe de Recherche ANgevin en Economie et Management), EA CIRPALL (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues), EA LERIA (Laboratoire d'Etude et de Recherche en Informatique d'Angers). Les étudiants du master ont la possibilité de participer à des séminaires de recherche.

Les liens avec l'environnement socio-économique sont particulièrement denses quoique, là encore, il n'est pas fait distinction des relations nouées au niveau de l'UFR et ceux réellement actifs au niveau de la mention. L'existence de 13 conventions avec les milieux professionnels et plusieurs collaborations avec les structures et institutions culturelles et artistiques favorise la recherche de stage en M1 et M2.

La formation se distingue aussi par l'importance des liens internationaux noués avec les institutions et des universités étrangères et notamment en dehors de l'Union Européenne (Université de Ningbo en Chine et Université Nationale Normale de Taiwan à Taipei). Les dispositifs de professeurs et d'échanges Erasmus ou d'année de césure (entre 1 et 7 par an) sont aussi fortement mobilisés. Le master offre ainsi à ses étudiants une ouverture internationale et professionnelle forte. L'équipe pédagogique est aussi consciente de la nécessité de mettre en place des partenariats fondés sur la réciprocité témoignant de la volonté de l'équipe pédagogique de réaliser des échanges équilibrés et réfléchis à l'international.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est structuré autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences bien identifiées. Il propose deux semestres d'enseignements théorique et académique, et deux semestres d'immersion professionnelle sous forme d'un stage de 14 semaines en M1 et six mois en M2. Six spécialisations sont proposées : Outils de communication numérique, Évènementiel culturel, Gastronomie et vin, Luxe & arts de la France, Valorisation du patrimoine, Entreprendre dans le tourisme. Ce large choix permet aux étudiants de mieux identifier leurs centres d'intérêt professionnel et d'organiser leur parcours de formation en fonction des métiers qu'ils ciblent. Les étudiants peuvent aussi opter pour une année de césure pour réaliser un projet professionnel.

La formation est ouverte aux étudiants en reprise d'études, en reconversion professionnelle, à la validation des acquis de l'expérience ou ayant des contraintes particulières et propose un aménagement des études adaptés et des enseignements de mise à niveau le cas échéant. L'équipe pédagogique a su mettre en place des parcours pédagogiques adaptés à la diversité de parcours antérieurs de ses étudiants.

Le master met en place plusieurs modalités pédagogiques afin de renforcer les compétences interdisciplinaires et transversales (pédagogie par projet ou classe inversée par exemple). Les modalités pédagogiques s'appuient aussi sur des projets d'étude construits en réponse aux sollicitations du monde socio-professionnel (réalisation d'études à l'échelle régionale) et renforcent le lien entre le master et diverses structures culturelles et artistiques.

Les étudiants sont initiés au monde de la recherche dans une sphère pluridisciplinaire en sciences humaines dès la première année. Le master encourage les étudiants à nouer des liens avec les laboratoires de recherche en participant aux séminaires et aux travaux de recherche, et en effectuant des stages de recherche (solution peu choisie par les étudiants en pratique). La sensibilisation à la recherche se fait aussi à travers la rédaction d'un mémoire réalisé sur les deux années du master. Malgré la place de la recherche au sein du master, la poursuite en doctorat est envisageable sous condition de valider un D.U. « Épistémologie et méthodologie de la recherche en tourisme ».

Cette formation offre aux étudiants une acquisition de compétences transversales et une insertion professionnelle importante. Elle les forme par des travaux pratiques, projets variés, rencontres avec les acteurs du secteur et expériences concrètes. Elle les prépare aussi pour entrer dans le monde professionnel : pour cela, elle appuie aussi sur les techniques de communication, l'anglais et les pratiques théâtrales pour mieux saisir les enjeux et les pratiques d'entrepreneuriat. Les expériences acquises dans le cadre des deux stages en M1 et M2 complètent ces enseignements.

Par des conférences professionnelles et certains enseignements disciplinaires en anglais, le master favorise l'ouverture internationale. Une mobilité entrante et sortante internationale relativement importante existe au sein de la formation (entre 31 et 49 étudiants étrangers accueillis au sein du master entre 2016 et 2020, données figurant en annexe et différents de ceux communiqués au sein du rapport).

Les outils numériques variés sont largement employés par l'équipe pédagogique et les étudiants ; une salle est également dédiée à la création des classes virtuelles.

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans le cadre des travaux de recherche, ils sont attentifs à la question du plagiat, le droit d'auteur et le partage de données sur internet.

Pilotage de la formation

La formation est dirigée par un enseignant-chercheur, et deux co-responsables s'occupent du pilotage de chaque parcours. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire (9 disciplines) et constituée d'enseignants-chercheurs (26) et d'enseignants. Les contours réels de l'équipe sont flous et fluctuent au grès des documents communiqués (par exemple il est mentionné 400 intervenants, chiffre peu cohérent au vu des effectifs étudiants accueillis). Là encore, il est difficile de distinguer les données propres au master et à ses parcours (aucune précision sur les équipes par parcours) et les données globales de l'UFR. Plusieurs intervenants extérieurs issus du monde professionnel, y compris des cadres des entreprises ou des collectivités territoriales, complètent le corps d'enseignants de ce master. La part des enseignements assurés est correcte mais on notera de fortes fluctuations entre les années sans que ces écarts ne soient commentés (entre 23,4 % et 28,6 % des enseignements en M1, et 18,4 % et 44,4 % des enseignements en M2, pour la période 2015 et 2020).

Les responsables de la formation au niveau du master, des parcours et de la spécialisation se rendent disponibles auprès des étudiants et les accompagnent tout au long de l'année. Un conseil de perfectionnement se réunit à mi-contrat ce qui est une périodicité inférieure à la réglementation en vigueur. Il n'est pas précisé non plus s'il se réunit bien au niveau de la mention. Sa composition est a priori conforme et inclut des anciens étudiants, des intervenants et des étudiants.

L'évaluation des connaissances et des compétences des étudiants est réalisée mais ses modalités non présentées ce qui est regrettable.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont bien suivis (statistiques quantitative et qualitative). Le processus de sélection est transparent et pertinent. La réussite étudiante est suivie par les services centraux de l'université d'Angers sans que l'on sache si cela concerne l'ensemble des parcours, notamment ceux gérés par l'UCO. Les informations sont disponibles sur la plateforme Pap UA de l'université tout comme celles relatives à l'insertion professionnelle. Cette dernière est suivie via deux enquêtes à 6 mois et à 30 mois après l'obtention du diplôme.

Il existe un réseau des alumni actif et dynamique organisant un gala des anciens, des rencontres professionnelles et des conférences thématiques. Les alumni sont aussi actifs au sein du pilotage de la mention (membres de jury, du conseil de perfectionnement). Ces liens entre le réseau alumni et la formation sont la base d'un réseau actif bénéficiant aux étudiants.

Les rencontres annuelles avec les délégués de chaque spécialisation, les autoévaluations ponctuelles par certains membres de l'équipe pédagogique et un conseil de perfectionnement une fois pendant le contrat permettent à l'équipe d'identifier les points forts et les points à améliorer. Ces résultats sont communiqués à la commission formation et vie universitaire de l'établissement. La périodicité de la tenue du conseil de perfectionnement est toutefois à revoir pour adopter une périodicité annuelle.

Résultats constatés

Le master reçoit un nombre conséquent de dossiers de candidature (2016-2017 : 247 dossiers reçus, 2017-2018 : 253, 2018-2019 : 321 et 2019-2020 : 278). Le pourcentage de candidats admis est de l'ordre de 55 %.

Ces effectifs comprennent des étudiants en reprise d'études ou en reconversion professionnelle (six étudiants en moyenne sur les quatre dernières années). Selon le dossier d'auto-évaluation, entre 2016 et 2020, entre 131 et 192 étudiants ont été admis.

Le taux de réussite entre 2015 et 2019 est bon (83,45 % en moyenne) et il en va de même de l'insertion professionnelle avec 89.9 % d'insertion selon la dernière enquête à six mois après l'obtention de diplôme réalisée en 2019 (65.3 % un emploi stable et 76.6 % dans leur filière).

La poursuite d'études concerne, chaque année, entre 6 et 10 étudiants s'inscrivant dans le parcours recherche D.U. *Épistémologie et méthodologies de la recherche en tourisme*) et trois à quatre étudiants en thèse.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une organisation pédagogique s'adaptant aux divers profils d'étudiants (sportifs de haut niveau, en situation de handicap, ou parcours en alternance).
- Des interactions fortes avec le réseau des alumni favorisant une transmission entre pairs.
- Une bonne ouverture internationale se concrétisant par des mobilités effectives.
- Une équipe pédagogique et des enseignements favorisant la transversalité et la pluridisciplinarité.
- Une insertion professionnelle de qualité s'appuyant sur des modalités pédagogiques laissant une large place à la pratique via des stages de longue durée.

Principaux points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement annuel.
- Un dossier présentant des données fluctuantes et imprécises sur l'équipe pédagogique et les modalités du pilotage.
- Un manque de précisions sur les partenariats avec les structures culturelles, artistiques et scientifiques à l'échelle nationale et européenne.
- La non intégration des enseignements utiles à une poursuite d'études en doctorat au sein du master.
- Une absence d'auto-évaluation des apports de la co-accréditation entre l'UA et l'UCO.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Direction de projets ou Etablissements culturels* est une formation pluridisciplinaire et solide pouvant s'appuyer sur une équipe pédagogique attentive et présente auprès des étudiants. Ce master semble avoir la capacité de développer son rayonnement national et international et de nouer des partenariats en lien avec son contenu et ses activités. Il est encouragé à exploiter ses potentiels et son réseau pour atteindre cet objectif. Il est toutefois dommage que les informations communiquées ne présentent pas plus clairement les données spécifiques au master et à ses différents parcours. En particulier, les parcours étant portés par deux institutions différentes il aurait été appréciable d'avoir plus de précisions sur les contours de la co-accréditation et les modalités de pilotages conjoints mis en place. Par exemple, il est indiqué que la plateforme Pap UA sert à diffuser les résultats de l'enquête insertion ce qui supposerait que les étudiants de l'UCO cherchant une telle information soient redirigés sur cette plateforme.

Enfin, pour que le master puisse s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, il importe de pouvoir réunir *a minima* annuellement le conseil de perfectionnement de la mention pour identifier les axes d'amélioration et intégrer les conséquences des évolutions des métiers sur les contenus pédagogiques.

MASTER LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'université d'Angers dispense une formation visant à diplômer des linguistes trilingues polyvalents ayant suivi des enseignements en gestion. Cette formation en deux ans a pour objectif une intégration rapide des étudiants sur le marché du travail. Le master se décline en quatre parcours : *Négociateur trilingue en commerce international* (NTCI) appliqué au domaine du vin ; *Négociateur trilingue en commerce international polyvalent* sur le site de l'Université d'Angers ; *Langues, communication interculturelle et stratégie d'entreprise* (LACISE) et *Langues, relations internationales et stratégies politiques* (LARISP). Les deux derniers parcours sont portés par l'Université Catholique de l'Ouest, en convention avec l'Université d'Angers.

Analyse

Finalité de la formation

Les compétences développées par les étudiants au cours de la formation sont trop vagues. Par exemple, la maîtrise approfondie des éléments linguistiques et critiques est un intitulé trop imprécis. L'équipe pédagogique ne semble pas vraiment avoir saisi l'occasion de réfléchir à l'élaboration d'un référentiel de compétences crédible (qu'il faudrait retrouver dans le supplément au diplôme trop peu précis en l'état).

En revanche, la finalité professionnelle est bien détaillée (poste d'encadrement en entreprise ou bien dans un service des collectivités territoriales) et une démarche de préprofessionnalisation est mise en œuvre dès la première année de master. La réflexion sur les débouchés pour les parcours LACISE et LARISP est plus aboutie que celle pour les parcours NTCI.

Positionnement dans l'environnement

L'analyse du positionnement au niveau régional ou national se limite à citer les masters des universités environnantes sans faire une réelle analyse stratégique du positionnement de chacun des parcours. Par exemple, pour le parcours NTCI appliqué au domaine du vin il aurait été pertinent de le positionner par rapports aux parcours équivalents proposés sur Poitiers ou Bordeaux par exemple. Dans le même ordre d'idées, une présentation des enjeux du positionnement au sein de la nouvelle Communauté d'universités et d'établissements expérimentale Angers-Le Mans aurait été pertinente. Ainsi, le master se positionne surtout en termes de concurrence locale au sein de l'université d'Angers et de la concurrence potentielle qui peut exister avec le master *Management international*, son atout étant la maîtrise de trois langues. Les deux parcours (LACISE et LARISP) portés par l'Université Catholique de l'Ouest affichent un positionnement clair sur les débouchés professionnels respectifs par rapport aux autres formations du site mais le dossier ne mentionne pas leur positionnement régional. En outre, le dossier aurait pu rappeler quelles spécialités de la licence *Langues étrangères appliquées* s'inscrivent dans une éventuelle poursuite d'études dans l'un des deux parcours de ces deux masters. Les différents parcours du master *Langues étrangères appliquées* s'appuient sur une logique d'articulation recherche-formation, du fait de l'implication des enseignants chercheurs dans les axes de recherche des équipes pédagogiques. Les étudiants sont invités à participer activement aux débats et discussions lors de tables rondes organisées (Parcours LACISE et LARISP, à l'UCO). L'Université d'Angers ne mentionne aucun type d'implication des étudiants à la formation à/par la recherche.

Le dossier fait état de liens privilégiés et concrets entre le parcours NTCI et le monde socio-professionnel : interventions de professionnels dans les enseignements, forum des entreprises organisé par les étudiants, stages obligatoires en première et deuxième année de master (M1 et M2). En revanche, pour les deux parcours relevant de l'UCO, trop peu de détail sont communiqués pour pouvoir justifier des liens privilégiés mentionnés avec les collectivités territoriales, ou encore l'impact du réseau Alumni du Réseau ALL Pro (Association Lacise-Larisp) au-delà de la diffusion de stages et d'offre de formation.

Les étudiants bénéficient des possibilités de mobilité internationale dans le cadre des accords-cadres conclus avec des universités étrangères partenaires et notamment dans le cadre d'un double diplôme KU Leuven d'Anvers en Belgique sans pour autant connaître les parcours concernés ni celui de Belgique.

Le master accueille un public étudiant international en mobilité entrante. Cependant, il n'est fait état d'aucun mécanisme particulier favorisant la mobilité des enseignants.

Organisation pédagogique de la formation

Le master a su équilibrer l'exigence de la formation disciplinaire, qui comprend des unités d'enseignements visant l'étude de deux langues vivantes (anglais/espagnol ou anglais/allemand ou anglais/italien à l'université d'Angers ; les combinaisons linguistiques offertes à l'UCO ne sont pas détaillées dans le dossier) et des enseignements d'application, parfois en anglais (droit international et communautaire, stratégie internationale, communication d'entreprise), d'autres correspondant aux besoins de développement de compétences transversales (gestion de projets, informatique appliquée à la gestion) et méthodologiques (méthodologie du mémoire universitaire).

Cependant, certains doutes apparaissent pour les parcours *LACISE* et *LARISP*. En effet, sur l'ensemble des quatre semestres, un seul cours de langue de spécialité est proposé. Les cours très généralistes (langues de communication par exemple) proposés ne sont pas conformes aux exigences d'une formation professionnalisante de niveau master et ne remplissent pas l'objectif annoncé d'une plus-value en langues en contexte professionnel.

Il est dommageable pour le master que les parcours portés par l'université d'Angers et ceux portés par l'UCO coexistent sans aucune mutualisation ni synergie. Les recommandations faites lors de la précédente évaluation HCERES (visant à « développer une réelle mention de master ») n'ont pas été mises en œuvre.

Le master comprend un stage obligatoire à l'international, d'une durée de deux à six mois, au cours de la première et de la deuxième année. Une initiation à la recherche est prévue, dans le cadre de l'option recherche offerte à l'UCO et par le biais de trois enseignements ciblés dans les parcours *NTCI*. Pour ces parcours, les spécialisations scientifiques des sept enseignants-chercheurs impliqués dans la formation ne sont pas indiquées ce qui rend impossible l'évaluation de la congruence entre ces spécialisations et la formation proposée.

Une sensibilisation à l'éthique et aux bonnes pratiques scientifiques a été mise en place.

Le dossier d'auto-évaluation ne fait mention d'aucune réflexion sur l'application des pédagogies actives aux enseignements dispensés. Les modalités de contrôle des connaissances sont adaptées aux étudiants ayant des contraintes particulières.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas donnée pour les parcours portés par l'université d'Angers. L'équipe pédagogique des parcours portés par l'UCO est équilibrée avec 22 universitaires (dont 14 titulaires) pour et 17 intervenants extérieurs.

Le pilotage des parcours portés par l'Université d'Angers est assuré par les responsables pédagogiques de première et deuxième années de master, sans qu'il y ait d'instance de coordination entre eux (sur un même niveau ou sur les deux années). Les parcours portés par l'UCO sont pilotés par la responsable académique et les responsables des deux parcours.

Un conseil de perfectionnement est mentionné et il est opérationnel pour les parcours de l'UCO. L'évaluation de son opérationnalité pour les parcours de l'université d'Angers n'est pas possible car aucun compte rendu n'est joint.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences n'est pas organisé de façon homogène et concertée pour les parcours de la mention, ce qui est problématique.

Le dossier d'auto-évaluation ne fait état d'aucune procédure d'enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants pour les parcours gérés par l'université d'Angers ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Ces enquêtes sont conduites régulièrement pour les parcours de l'UCO.

Dispositif d'assurance qualité

Les procédures de recrutement sont annoncées au niveau de l'établissement et les candidats sont informés des résultats. Cependant, comme le mentionne le dossier, des progrès sont à apporter sur les critères d'admission pour le parcours *NTCI*. Le suivi des étudiants et le critère de l'attractivité sont analysés annuellement lors du conseil de perfectionnement pour les parcours *NTCI*. Cette pratique devrait être étendue aux deux autres parcours (*LACISE* et *LARISP*) de l'UCO. Le taux de réussite des différents parcours ainsi que celui des sortants non diplômés sont communiqués annuellement mais uniquement à l'équipe pédagogique pour le parcours *NTCI*, contrairement aux deux autres parcours qui publient ces données sur le site. Il conviendrait d'en faire une plus large diffusion, notamment à destination des futurs candidats. Des enquêtes sur le devenir des diplômés sont menées par les deux universités. Un conseil de perfectionnement annuel est mis en place pour chaque parcours et non au niveau de la mention. Sa composition n'est pas détaillée pour les parcours *NTCI*.

Résultats constatés

Les effectifs totaux pour les deux parcours de l'UCO sont stables (entre 35 et 38 en M1 et M2) et le taux de réussite des étudiants est très bon (entre 92 % et 95 %). Le dossier est lacunaire en ce qui concerne les parcours NTCI porté par l'université d'Angers. En effet, les effectifs des deux parcours ne sont pas mentionnés ni le taux de réussite. De plus, l'ensemble des statistiques données par l'université d'Angers ne font pas la distinction entre les différents parcours, ne permettant pas une analyse détaillée. Ces enquêtes n'ont fait l'objet d'aucune analyse de la part des porteurs de la mention.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des parcours professionnels bien adossés aux disciplines d'application.
- Une place significative des stages.

Principaux points faibles :

- Un regroupement artificiel de quatre parcours au sein d'une mention (absence d'articulation et de coordinations entre les parcours gérés par l'Université d'Angers et ceux gérés par l'UCO).
- Un manque de collégialité dans le pilotage et d'instance de coordination (*a minima* un conseil de perfectionnement de la mention se réunissant une fois par an).
- Une absence de cours de langue de spécialité dans les deux parcours gérés par l'UCO.
- Un adossement à la recherche du master en lien avec les parcours insuffisant.

Analyse des perspectives et recommandations :

La juxtaposition trop évidente de deux auto-évaluations distinctes pour les spécialités de l'université d'Angers et de l'UCO font apparaître l'absence de cadre commun entre les quatre parcours. L'évaluation de cette formation a été difficile à mener, car de nombreux éléments n'ont pas été analysés ou commentés, voire ne sont pas ou sont difficilement accessibles.

Si l'Université d'Angers souhaite maintenir la convention la liant avec l'UCO il est nécessaire de revoir en profondeur les modalités opérationnelles de la convention, et tout particulièrement le pilotage par la mise en place d'un conseil de perfectionnement commun, voire l'organisation des parcours en créant un tronc commun en master 1 et des passerelles entre les différents parcours de la mention.

Par ailleurs, s'agissant d'un master en langues étrangères appliquées, les parcours portés par l'UCO doivent mener une réflexion pour revoir les syllabus en repensant les objectifs des cours de langues à la lumière des débouchés visés (langue du commerce international, langue spécialisée des relations internationales, etc.). Au-delà des domaines d'application, et pour les quatre parcours, il est conseillé d'adosser la formation à une recherche dans le champ de la langue de spécialité, notamment professionnelle (domaine vitivinicole, du marketing international, des études de développement international, de la communication internationales).

MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Métiers du livre et de l'édition* est spécialisé dans l'édition, l'édition multimédia et la rédaction professionnelle. Il forme au métier d'assistant d'édition polyvalent, opérationnel sur toute la chaîne de création d'un document, avec une spécificité liée au multimédia. Il forme également à la dimension commerciale (distribution d'un livre par exemple) et à l'événementiel autour de l'édition (organisation de salons du livre par exemple). Il s'agit d'une formation professionnelle, dispensée en deuxième année de master (M2) uniquement, en présentiel. La formation ne propose pas de parcours.

Analyse

Finalité de la formation

Le site web et la plaquette institutionnelle de la formation informent clairement le public et les étudiants des objectifs de la formation. Ces derniers sont concentrés sur les facettes du métier d'assistant d'édition polyvalent avec un parti pris pour les aspects numériques et multimédia, que la formation embrasse depuis quelques années (le rapport d'autoévaluation évoque une mise en conformité récente). Le supplément au diplôme précise de manière plus concrète les connaissances et les compétences acquises et leur enjeu pour le futur diplômé.

L'apprentissage est organisé en deux semestres et huit unités d'enseignement, dont les intitulés sont très généraux. Détaillés dans la maquette du master, ces enseignements couvrent les objectifs affichés du master, proposant aux étudiants des apprentissages en techniques rédactionnelles, littérature et sémiologie, droit et gestion, mais aussi multimédia et édition assistée par ordinateur. L'anglais ne figure qu'à hauteur de 15 heures au second semestre, sur un total de 200 heures, ce qui apparaît insuffisant, le monde de l'édition étant clairement de plus en plus international.

Les débouchés sont exclusivement professionnels et si, en principe, la poursuite d'études en doctorat est possible cette option n'est pas privilégiée par les diplômés.

Positionnement dans l'environnement

L'ancrage sur le site est clairement présenté. Dispensé seulement en M2, le master attire des étudiants de première année de master (M1) des masters *Lettres et langues* et *Histoire* de l'Université d'Angers, ainsi que de masters éditoriaux d'universités de la région.

En matière de recherche, le master est adossé au Centre interdisciplinaire de recherche sur les patrimoines en lettres et langues (CIRPaLL). Ce laboratoire est associé à la Journée des éditeurs à laquelle participent les étudiants, mais les modalités de cette association ne sont pas spécifiées, pas plus que n'est indiquée la manière dont les étudiants sont formés à la recherche.

La relation avec le monde de l'entreprise repose sur l'intervention de vacataires, qui représentent plus de la moitié des enseignants (55 %, mais il n'est pas précisé le volume horaire qu'ils réalisent), sur la formation à la gestion de projets et sur les stages (d'une durée de 3 à 6 mois). Il aurait été utile d'indiquer le rôle des professionnels dans le cadre de la gestion de projets.

Le master éprouve des difficultés à mettre en œuvre des partenariats pérennes, nationaux ou internationaux. Ainsi, il n'existe pas de partenariat avec des établissements étrangers, mais des étudiants réalisent des stages à l'étranger, à propos desquels le dossier reste laconique.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est dispensée au niveau M2 et est donc organisée en deux semestres ce qui n'est pas conforme à la réglementation. La formation est structurée en enseignements fondamentaux et en enseignement professionnalisants ces derniers représentant la majorité des heures de cours.

La formation est adaptée à l'alternance, prend en compte la formation tout au long de la vie, est adaptée aux étudiants ayant des contraintes particulières et est ouverte à la validation des acquis de l'expérience.

L'approche compétences est évoquée dans le dossier de par le descriptif de chaque unité d'enseignement mais il n'est pas fait mention de portefeuille de compétences. L'interdisciplinarité est très présente dans la formation, autant par le type d'enseignement que par les projets que les étudiants réalisent.

La présentation du monde de la recherche n'est pas une priorité de la formation, concentrée sur les aspects professionnels. Les étudiants peuvent s'initier à la recherche par le biais des stages qu'ils réalisent dans des laboratoires, mais le dossier ne fournit aucun détail à ce sujet. Les poursuites en doctorat sont en tout cas très rares.

La formation comporte un module important (36 heures) sur la connaissance du monde professionnel. Les étudiants réalisent un stage obligatoire (évalué par un mémoire). Un dispositif d'aide à la recherche des stages et de suivi est mis en place.

L'ouverture à l'international n'est pas un point fort de la formation avec seulement 15 heures TD (Travaux dirigés) d'anglais en semestre 2.

La prise en compte du numérique au sein de la formation est bien prise en compte (apprentissage en multimédia, web et PAO). Une salle informatique équipée est mise à la disposition des étudiants trois jours par semaine et des travaux liés au web sont mis en place. Des plateformes collaboratives en ligne sont employées dans la formation.

En S1, les étudiants suivent un cours de Droit et Gestion (un total de 24 heures TD), qui les sensibilise aux questions éthiques et liées à l'intégrité scientifique. Des outils de détection du plagiat sont à la disposition des enseignants et les étudiants sont sensibilisés à la question dans le cadre de la préparation de leur mémoire.

Pilotage de la formation

Plus de la moitié (55 %) des enseignements de la formation sont dispensés par des professionnels dont un enseignant vacataire dispensant 81 heures TD, ce qui est considéré dans le dossier même comme fragilisant pour la formation en cas de départ. Avec les enseignants chercheurs, il compose une équipe pédagogique diversifiée qui correspond aux objectifs de la formation. La concentration récente (l'année n'est pas précisée) sur le multimédia démontre l'attention portée aux mutations des métiers et la capacité d'adaptation de la formation.

La responsable de la formation est en charge du recrutement des enseignants.

Le dossier fait mention d'un conseil de perfectionnement annuel et de réunion d'information et de concertation régulières. Aucune autre information n'est apportée à ce sujet.

Les modalités de contrôle de connaissances sont connues par les étudiants, mais il n'est pas fait mention d'explication des règles d'attribution ou de compensation. La démarche compétences n'est pas évoquée.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants et la réussite des étudiants sont suivis de manière centralisée par l'université d'Angers.

Les modalités de recrutement des candidats sont claires (CV, lettre de motivation, questionnaire). L'attractivité de la formation est grandissante (après un affaiblissement en 2016 expliqué par la crise du domaine éditorial). Les 16 places de la formation sont occupées, mais il n'est pas fourni d'information sur le nombre de candidats. Le dispositif d'analyse de la réussite étudiante n'est pas clairement explicité et les abandons et échecs ne sont pas expliqués.

L'insertion professionnelle est analysée quantitativement, mais pas qualitativement. Il est simplement indiqué que la majorité des diplômés travaille dans le domaine éditorial.

L'auto-évaluation est présente dans le cadre des mémoires des étudiants, qui comportent des sections liées à un retour sur les enseignements suivis. De manière continue, des retours de la part des étudiants sur les cours sont évoqués dans le dossier, sans plus de détail.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation ne peut pas être estimée au vu des données fournies dans le dossier. Les taux de réussite se situent entre 81 et 93 % ces trois dernières années. Sans une analyse de ces taux, il est difficile de les apprécier, au vu du faible nombre d'inscrits (9, 15, et 16 étudiants).

Les réponses aux enquêtes d'insertion se situent à environ 60 % des diplômés et montrent une majorité d'emploi dans le domaine éditorial, ce qui peut être apprécié comme adéquat aux objectifs de la formation. Il n'y a pas de poursuite d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation avec des objectifs clairs.
- Une bonne polyvalence des intervenants.
- Une bonne insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Un master suspendu (absence de M1).
- Des effectifs restreints (entre 9 et 16 étudiants).
- Une équipe enseignante insuffisante dans le domaine du numérique.
- Une absence de partenariats (locaux, nationaux ou internationaux).
- Des modalités de pilotage ne s'appuyant pas sur des outils (évaluation des enseignements par les étudiants dans un cadre formalisé et anonyme).
- Une faible ouverture à l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'Université d'Angers est invitée à préciser ses objectifs concernant cette formation dont une année est suspendue, dont l'effectif est réduit et qui s'appuie sur une équipe enseignante manifestement insuffisante pour une partie importante des contenus.

En tout état de cause, si cette mention était maintenue dans l'offre de formation, il importe qu'elle se conforme à la réglementation en vigueur (master en deux ans, réunion d'un conseil de perfectionnement conforme, mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants, etc.).

La formation pourrait s'appuyer également sur des partenariats avec des organismes, des associations, des entreprises, et ainsi rendre plus visible et attractive la formation, même si la situation économique du secteur du livre, en particulier en région, explique probablement la difficulté du master à engager des partenariats avec des structures professionnelles. Les étudiants pourraient ainsi être porteurs de dynamiques professionnelles régionales et participer au développement du domaine éditorial polyvalent, tel que la formation l'affiche, dans la région d'Angers.

Enfin, l'ouverture à l'international ne doit pas être négligé.

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement

Université d'Angers

Présentation de la formation

Le Master *Traduction et Interprétation* (TI), rattaché à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université d'Angers, propose un enseignement professionnalisant en présentiel, accessible en formation initiale et continue. Il se compose de deux parcours : *Traduction Littéraire et Générale* (TLG) dispensé à l'Université d'Angers et *Traduction Professionnelle et Spécialisée* (TPS) à l'Université Catholique de l'Ouest, partenaire conventionné. Les formations ont lieu à Angers.

Analyse

Finalité de la formation

Le master propose aux étudiants un enseignement de la traduction à visée professionnelle. Il forme aux outils théoriques et méthodologiques, développe les connaissances et compétences linguistiques et traductionnelles des étudiants pour favoriser leur insertion sur le marché de l'emploi.

Chaque parcours présente des objectifs spécifiques et les connaissances et compétences développées sont clairement présentées. Un supplément au diplôme détaille les acquis.

Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* forme les étudiants aux techniques et aux outils de la traduction littéraire professionnelle dans une approche réflexive. Il développe également les aptitudes à la traduction consécutive et simultanée.

Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* prépare à la traduction spécialisée grâce la construction de compétences de linguistes polyvalents trilingues opérationnels. Il œuvre pour l'accès à l'emploi, en dispensant entre autres informations juridiques et commerciales.

Les débouchés présentés s'avèrent pertinents. L'insertion professionnelle des diplômés repose sur des dispositifs d'accompagnement du projet professionnel de l'étudiant (intervenants professionnels, journée des métiers à l'Université d'Angers, stages). La poursuite d'études en doctorat (pour le parcours *Traduction Littéraire et Générale*) ou dans un autre master pour une spécialisation (pour le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée*) est possible et pourrait être davantage valorisée.

Positionnement dans l'environnement

Le master présente un bon niveau de réflexion sur son identité et sa visibilité. Il interagit avec différents partenaires institutionnels, culturels, associatifs et professionnels aux niveaux local, régional, national et international pour renforcer son rayonnement.

Au niveau local, le parcours *Traduction Littéraire et Générale* entretient des liens fructueux avec la Mention *Arts, Lettres et Civilisations* (ALC) parcours *Littératures, Langues, Patrimoines et Civilisations* (LLPC) via des enseignements mutualisés et des collaborations entre les enseignants-chercheurs qui contribuent à l'ouverture culturelle. Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* est le seul parcours de traduction littéraire au niveau régional. Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* se distingue également de l'offre concurrente dans le Grand Ouest.

Au niveau national, le master s'inscrit dans une dynamique de réseaux qui prônent la collaboration, l'insertion professionnelle et la promotion des métiers de la traduction. Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* est membre de l'Association Française des Formations Universitaires aux Métiers de la Traduction et de la Société Française des Traducteurs (SFT), tandis que le parcours *Traduction Littéraire et Générale* travaille régulièrement avec l'Association des Traducteurs Littéraires de France (ATL), présentée comme un partenaire privilégié de la formation (chargés de cours, conférences, tutorat de mémoires). Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* est également signataire d'une convention avec l'Association pour la Promotion de la Traduction Littéraire (ATLAS).

Au niveau international, en 2019, le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* a reçu une labellisation « Master EMT - European Master's in Translation », selon des critères de qualité définis par la Direction Générale de la Traduction de la Commission Européenne. Il participe au réseau METS, programme de mobilité européenne en traduction spécialisée, offrant aux étudiants l'opportunité d'une formation à l'étranger mais le dossier manque d'information pour pouvoir évaluer la réalité du dispositif.

L'orientation recherche de la formation apparaît comme secondaire, la professionnalisation et l'insertion sont présentés comme des priorités. Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* indique néanmoins que les enseignants-chercheurs de l'équipe intègrent leurs travaux à leurs enseignements et qu'un séminaire de recherche (Environnement culturel) est proposé aux étudiants. Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* indique que l'Université Catholique de l'Ouest ne dispose pas de laboratoires en traduction et les enseignants-chercheurs de l'équipe appartiennent à des unités extérieures.

Le master dispose d'un réseau actif de partenaires du monde socio-économique local et national, une ressource essentielle pour les stages et à l'insertion. Des professionnels participent à la conception et à la mise en œuvre des programmes d'enseignement dans les deux parcours.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est organisé en 4 semestres et propose une spécialisation progressive. Les modalités organisationnelles sont conçues par parcours et les deux parcours évoluent de manière indépendante.

Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* propose en première année de master (M1) 340 heures d'enseignement généraliste et en deuxième année de master (M2) 354 heures d'enseignement pratique de la traduction littéraire et générale. Des cours de tronc communs marquent le M1 (89 heures) comme le M2 (112 heures) et des sous-parcours répartissent les étudiants selon leur langue de travail principale (anglais, allemand ou espagnol).

Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* organise son M1 en deux temps, cours théoriques au S1 puis théorie allié à pratique au semestre 2 en traduction générale. Le M2 se concentre au semestre 3 sur la traduction spécialisée et en semestre 4 sur les projets et le stage encadré par des professionnels.

Les parcours sont accessibles en formation initiale et continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles. Les publics à besoins particuliers bénéficient d'aménagements proposés au cas par cas.

Chaque parcours présente des compétences académiques et professionnelles en lien avec les unités d'enseignement. Cependant, le parcours *Traduction Littéraire et Générale* ne propose pas pour le moment une approche par compétences et sa maquette n'est pas construite en blocs de compétences. Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* maîtrise l'approche par compétences et intègre notamment à sa pédagogie une démarche d'autoévaluation diagnostique, formative et sommative des acquis des étudiants. Le dossier n'évoque pas de dispositif de valorisation des compétences, de type e-portfolio, susceptible de favoriser l'employabilité des diplômés.

L'intégration de la démarche scientifique à la formation est inégale selon les parcours. Pour le parcours *Traduction Littéraire et Générale*, on note une ouverture à la recherche notamment par des mutualisations avec le Master ALC, l'organisation de colloques et journées d'étude. Le rapprochement avec SFR-Confluences, qui réunit des unités de recherches de l'Université d'Angers contribue également à cette dynamique en mobilisant les étudiants du parcours pour la traduction d'articles scientifiques, l'interprétariat lors de colloques ou journées d'études, l'assistance par médiation de professeurs invités non-francophones. La démarche scientifique au sein du parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée*, la formation à et par la recherche ne sont pas véritablement intégrées au dispositif à visée professionnelle, même si certains cours sont assurés par des enseignants-chercheurs, notamment en M1.

Les modalités d'enseignement sont variées (ateliers, conférences, projets intensifs) et le numérique a une place importante car les métiers de la traduction impliquent la maîtrise de logiciels spécifiques. Enseignants et étudiants utilisent la plateforme Moodle et alimentent un blog collaboratif.

L'ouverture professionnelle des deux parcours est très bonne via la construction de compétences transversales utiles à l'insertion, la présence de stages obligatoires (de 3 à 6 mois selon les parcours), de projets encadrés par des professionnels... Les services du SUIO-IP soutiennent les étudiants dans leurs recherches et leur fournissent conseils, aide à la réalisation de CV, offres de stages.

Le master, en formant des linguistes spécialisés en traduction, présente intrinsèquement une dimension internationale par l'étude et la pratique des langues vivantes à un haut niveau de compétences (français, anglais, allemand, espagnol). L'appartenance aux réseaux EMT pour le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* facilite et encourage la mobilité européenne des étudiants qui peuvent briguer un stage à la Direction Générale de la Traduction (DGT) de la Commission Européenne à Bruxelles. Des événements fédérateurs organisés à l'Université Catholique de l'Ouest avec la DGT sont des lieux d'échanges, de rencontres et de constitution d'un réseau utile à l'insertion. Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* adhère au programme de mobilité européenne en traduction spécialisée du réseau METS. Chaque année, des étudiants bénéficient de cet échange (mobilités entrantes et sortantes) sans informations sur les flux concernés. Au sein du parcours *Traduction Littéraire et Générale*, l'ouverture à l'international se concrétise par l'invitation d'enseignants étrangers pour des colloques et autres manifestations. Des professeurs invités peuvent intervenir auprès des étudiants. Ainsi en M1, des cours de lexicographie sont assurés par une enseignante de l'Université de la Plata en Argentine. En revanche, ce parcours ne compte aucune mobilité entrante et sortante et les stages à l'étranger sont réalisés en zones francophones ce qui est dommage pour un master en traduction et interprétation.

Les étudiants sont sensibilisés à l'éthique, à la déontologie des métiers de la traduction et de l'interprétation et signent une charte d'engagement anti-plagiat..

Pilotage de la formation

Les deux parcours de la mention présentent deux équipes distinctes, toutes deux pluridisciplinaires aux compétences pédagogiques et professionnelles solides, constituées d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels des domaines concernés. Dans le parcours *Traduction Littéraire et Générale*, 40 % des enseignements sont dispensés par des traducteurs professionnels et les étudiants assistent à des cycles de conférences spécialisées et techniques, à des ateliers de découverte du métier dans ses dimensions pratiques, matérielles, administratives. Dans le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée*, la quasi-intégralité des enseignements du M2 est assurée par des professionnels. Une meilleure répartition des interventions des professionnels sur les deux années serait plus appropriée. De même, la séparation des deux équipes pédagogiques de l'université d'Angers et de l'UCO ne semble pas propice à la mise en place d'actions communes et semble être un signe que la convention n'a pas engendré de synergies.

Il n'existe pas de dispositifs de pilotage au niveau de la mention, seul un conseil de perfectionnement par parcours, actif et dûment constitué, analyse annuellement les performances et les résultats. Ce manque de pilotage au niveau de la mention est préjudiciable à la mise en place de stratégies communes qui pourraient bénéficier à l'ensemble des parcours. Les responsabilités sont bien identifiées et partagées.

Les capacités d'accueil sont fixées en fonction de l'offre du marché. Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée*, sélectif, organise des tests de niveau dans les deux langues de travail. En *Traduction Littéraire et Générale*, les titulaires d'une licence LLCER peuvent accéder au M1, ainsi que certains diplômés de licence LEA avec une expérience longue à l'étranger. Les cohortes de M1 et M2, à faibles effectifs (15/20 étudiants), permettent un suivi individualisé.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont présentées. Pour le parcours *Traduction Littéraire et Générale*, un processus d'autoévaluation des compétences est en place.

Dispositif d'assurance qualité

Les taux de réussite sont élevés (94% en moyenne). Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* propose un dispositif de contrat d'études pour accompagner les étudiants en difficultés et leur proposer éventuellement une réorientation à l'issue du M1. En *Traduction Professionnelle et Spécialisée*, la réussite est de 100 %, ce qui est remarquable.

Chaque parcours est engagé dans un processus d'autoévaluation et procède à des aménagements, des adaptations, des améliorations. Réactives et engagées, les équipes répondent aux attentes du public accueilli selon les exigences du monde professionnel. En *Traduction Littéraire et Générale*, le conseil de perfectionnement annuel prend en compte les remarques et suggestions des étudiants et procède à des ajustements. Les modifications d'ampleur sont intégrées aux projets de renouvellement de maquette. Une autoévaluation de la formation par l'équipe se déroule lors des réunions semestrielles. Le dossier n'évoque pas d'évaluation formelle de la formation par les étudiants. En *Traduction Professionnelle et Spécialisée*, un sondage est soumis aux étudiants chaque semestre. Les résultats font l'objet d'un PV, diffusé aux instances institutionnelles, aux enseignants et étudiants. Le conseil de perfectionnement se base sur ces évaluations pour ses réflexions annuelles.

Résultats constatés

Les effectifs, connus et suivis, reflètent un bon niveau d'attractivité. Les cohortes sont volontairement peu nombreuses (entre 15 et 19 étudiants en M1 et M2) et assez stables du M1 vers le M2. Le parcours *Traduction Littéraire et Générale* annonce un recrutement essentiellement basé sur le fort potentiel local à l'Université d'Angers (diplômés de Licence LLCER, de parcours bivalents anglais-espagnol/allemand). Le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée* quant à lui se caractérise par un recrutement national.

Des enquêtes sur l'insertion professionnelle existent au niveau institutionnel et des données complémentaires permettent d'analyser le devenir des diplômés et d'apprécier le type de postes occupés. Pour le parcours *Traduction Littéraire et Générale*, l'équipe pédagogique relève un manque d'adéquation entre les finalités professionnelles et les emplois occupés. L'insertion dans le monde de la traduction littéraire est présentée comme longue, basée sur un réseau de contacts et une réputation à construire.

Pour le parcours *Traduction Professionnelle et Spécialisée*, le taux d'insertion est très satisfaisant, entre 70 et 100 %. Le parcours dispose d'un dispositif efficace d'aide à l'insertion et d'un réseau d'alumni actif.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un positionnement dynamique dans l'environnement et reconnu, notamment au niveau européen avec le label EMT.
- Une professionnalisation centrale et des stages obligatoires favorisant la qualité de l'insertion professionnelle.
- Une large ouverture au numérique pleinement intégré à la formation et à l'internationale.
- Des outils de suivi internes efficaces.

Principaux points faibles :

- Une absence de pilotage au niveau de la mention.
- Une dimension recherche à renforcer pour l'un des parcours.
- Aucune mobilité entrante et sortante à l'internationale.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Traduction et interprétation* est attractif et reconnu. Les étudiants sont formés à la maîtrise de connaissances et compétences conformes aux exigences du secteur d'activités dans lequel ils souhaitent évoluer. Les équipes d'enseignants-chercheurs et de professionnels sont investies dans un enseignement pertinent et adapté pour une insertion professionnelle de qualité.

Le master gagnerait encore en cohérence et en efficacité s'il mettait en place un pilotage commun aux deux parcours. Les échanges de bonnes pratiques, le partage de ressources ne peuvent qu'être facteurs d'amélioration. De même, un renforcement de la formation à la recherche et par la recherche ainsi qu'une politique d'incitation à la mobilité sortante et entrante optimiseraient sa qualité.

Observations de l'établissement

Angers le 27 septembre 2021

Christian ROBLEDO
Président de l'Université Angers
Direction des enseignements,
de la vie étudiante et des campus
DEVEC2021N6

HCERES
Lynne Franjié
Directrice
Département d'évaluation des
formations

**Objet : Observations au rapport d'évaluation des formations du second cycle /
Champ Arts Lettres Langues**

Madame la Directrice,

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt du rapport d'évaluation produit par votre comité. Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des membres du comité pour la lecture de nos documents d'auto-évaluation et leur rapport.

Le comité s'étonne à plusieurs reprises, que ce soit dans l'évaluation du champ, ou dans celui des différents masters, des relations entre l'université d'Angers et les facultés libres de l'ouest (UCO-Angers).

Depuis 2012, conformément à la législation, la délivrance des diplômes des Facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers) est confiée aux universités publiques et notamment, à l'Université d'Angers qui en tant qu'organisme public porte ces formations près du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en l'intégrant à son architecture de formation.

Depuis le contrat précédent, les liens ont été clarifiés par convention pour :

- la délivrance des diplômes (Facultés libres de l'Ouest UCO-Angers, Ecole Supérieure d'Agricultures, IRCOM) ;
- l'accès aux différents services de l'UA (bibliothèque universitaire, activités sportives, service de santé universitaire, service d'orientation, entrepreneuriat, CAP Europe, ...) ;

Les conventions avec ces établissements d'enseignement supérieur privés sont des conventions cadre fixant les organisations pédagogique et administrative, les modalités de suivi des formations, les procédures de VAE, VAPP, validation d'études, et les dispositions financières.

Les jurys sont composés paritairement d'EEC de l'UA et de l'établissement partenaire, présidés par un EEC de l'UA, et les MCC respectent la charte des examens de l'UA...

Les maquettes sont discutées entre équipes pédagogiques lors des jurys, et le comité de pilotage entre équipes de direction des 2 établissements se réunit au moins une fois par an.

A la différence des co-accréditations avec d'autres établissements universitaires publics, dans le cas de mentions communes de master, aucun parcours n'est porté en commun et il n'est jamais prévu de mutualisation de cours. Dans quelques rares cas, sur la base du volontariat, les EEC d'un établissement peuvent intervenir comme vacataires dans l'autre établissement. Pour toutes les formations, la liste des équipes pédagogiques est fournie par établissement et non par mention.

Le comité regrette que le champ ne soit pas doté d'instance de coordination particulière, ou que les échanges entre les directions des 2 composantes du champ ne soient pas formalisés dans un dispositif opérationnel. Effectivement, les échanges entre composantes ont lieu dans les instances de pilotage de l'établissement (conseil de gouvernance (équipe de direction de l'UA et directeurs de composante auxquels sont associés une fois par mois les directeurs de services communs), comité licence master, bureau CFVU, CFVU). Le calendrier de ces instances est précis et cadré : 1 conseil de gouvernance par semaine, 1 CLM, 1 bureau CFVU, 1 CFVU par mois. Des séminaires, auxquels peuvent être conviés les responsables de formation, sont aussi organisés plusieurs fois par an sur des sujets tels que l'attractivité des masters, l'internationalisation des formations, le développement de l'alternance...

En ce qui concerne la **démarche qualité**, nous souhaitons préciser que l'ensemble des données relatives à la formation issues de notre système d'information et des enquêtes réalisées sont organisées par la direction du pilotage et de l'évaluation (DPE) et disponibles dans un entrepôt de donnée disposant d'une interface interactive d'interrogation (pap'UA).

Ces données concernent notamment les enquêtes d'insertion professionnelle : celles-ci fournissent des données détaillées (taux d'insertion, poursuite d'études, durée de recherche d'emploi, salaires, postes occupés, adéquation emploi/formation...) relatives aux 2 enquêtes à 6 mois et à 30 mois. Les taux de participation concernant les enquêtes d'insertion professionnelle sont très élevés à l'UA, et notamment à l'UFR LLSH avec un taux supérieur à 79% pour l'enquête 2019 à 30 mois et 75% pour l'enquête 2019 à 6 mois...

L'évaluation des formations par les étudiants est menée depuis plus de 10 ans à l'UA avec des taux de réponse très satisfaisants, notamment en master. Toutes les données détaillées, à la fois sur les questions fermées et sur les questions ouvertes (via le directeur), sont disponibles sur Pap'UA. S'agissant de l'évaluation des enseignements par les étudiants, l'UA dispose depuis peu d'un outil institutionnel répondant totalement aux exigences réglementaires. Il est accessible à l'ensemble des équipes enseignantes, y compris les vacataires, à travers l'ENT. Cette plateforme a été développée par Le Mans Université il y a une dizaine d'années. La DPE a proposé aux composantes d'en faire une présentation aux enseignants, ce qui a déjà pu être réalisé, pour la moitié des composantes.

La principale faiblesse restante de l'ensemble de ce dispositif est l'absence d'une boucle complète d'amélioration de la qualité des formations. En effet si chaque formation d'une part, et la direction du pilotage et de l'évaluation d'autre part disposent d'indicateurs (résultats d'enquête, conclusion des comités de perfectionnement) qui devraient alimenter les décisions concernant l'évolution de l'offre, ces informations ne sont pas consolidées, sont parfois insuffisamment partagées, et les responsables de formations, comme les membres du CLM ont des difficultés à se les approprier et à en tirer des indications quant aux évolutions souhaitables.

Le principal enjeu du prochain contrat est ainsi

- De mieux structurer les tableaux de bords fournis aux responsables de formations pour qu'ils puissent réellement alimenter les comités de perfectionnement ;
- De mieux structurer les comptes rendus des conseils de perfectionnement pour qu'ils puissent réellement éclairer les responsables de formation et le CLM quant aux évolutions souhaitables.



Le comité s'étonne de trouver peu d'informations sur la poursuite en doctorat. Dans les données mises à disposition des équipes pédagogiques figurent le tableau de bord « Suivi de cohorte » qui donne des informations sur la poursuite d'études à l'UA des étudiants de master sur l'ensemble de chaque composante ; s'y ajoute le tableau de flux des étudiants qui intègre le suivi d'études hors UA sur la base des données nationales.

Par ailleurs, les enquêtes d'insertion professionnelles en master, à 6 et 30 mois, présentent des données sur la poursuite d'études, et notamment les chiffres de poursuite d'études en doctorat.

Une analyse plus détaillée sur la poursuite en doctorat pourrait être menée en fonction de réels besoins internes, notamment à travers les fiches diplômes ou le tableau de bord Suivi de cohortes.

Les formations de master de ce champ sont adossées aux Ecoles Doctorales ALL (Arts Lettres et Langues) et STT (Sociétés, Temps, Territoires). Les laboratoires sont intégrés à la SFR Confluences.

Les notes de cadrage votées en CFVU et CA pour les 1^{er} et 2nd cycles, présentent la politique de l'établissement sur les conseils de perfectionnement, l'approche par compétences, l'accompagnement des étudiants en régime spécifique d'études.

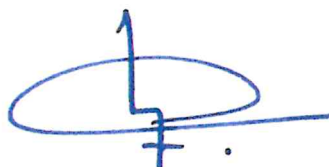
Les conseils de perfectionnement ne sont pas encore tous formalisés, de nombreux échanges ont lieu lors des délibérations des jurys, en conseil de département. La systématisation de ces instances est un des enjeux du prochain contrat.

Il en est de même de l'approche par compétences. Nous inscrivons cette démarche dans un temps long, avec pour objectifs des résultats qualitatifs. A la fin du contrat, toutes les formations seront décrites et déployées en compétences.

Dans le contrat actuel, la majorité des formations proposent des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants en situation de handicap, ou sportifs de haut niveau. Mais dans certaines formations de master, les dispenses d'assiduité ne sont pas autorisées.

Le Master Métiers du livre et de l'édition ne proposait qu'un M2. La fiche AOF déposée pour le contrat 2017-2022 prévoyait un Master en co-accréditation avec l'université Bretagne Sud et des partenariats avec les universités Bretagne Ouest et Rennes 2. Mais cette co-accréditation n'a pu se mettre en place au cours de ce contrat. Le M2 de l'UA était « alimenté » par des étudiants du M1 Arts, Lettres et Civilisations, avec une option « Edition ». L'équipe pédagogique proposera un M1 dans le prochain contrat.

Nous espérons, Madame la directrice, que ces quelques éléments complémentaires permettront de mieux appréhender les forces et axes d'améliorations à envisager pour notre université.

A blue ink signature consisting of a stylized 'C' and 'R' with a horizontal line extending to the right.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'Angers

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)